



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

bovins

Question écrite n° 577

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation délicate de nombreux éleveurs bovins face à la crise bovine persistante. Depuis quelques mois, ces éleveurs ont connu une nouvelle chute des cours de la viande bovine et en particulier pour les génisses et les vaches issues des troupeaux allaitant. En effet, l'obligation d'intégrer 15 % de génisses dans la demande de PMTVA, l'abaissement des seuils d'obtention des compléments extensifs, l'instauration de prime à l'abattage « génisse de boucherie » ajoutés à la sortie des animaux stockés lors de la période de crise, ont créé un surcroît d'offre. Dans ce contexte, il apparaît que la grande distribution aurait fait pression sur les cours en jouant sur la substitution entre les viandes (vaches laitières, taurillons et vaches allaitantes) et sur les importations, entre autres d'Allemagne, avec une traçabilité insatisfaisante. Par conséquent, il lui demande quelles sont ses intentions pour réguler les pratiques commerciales de la grande distribution et quelles sont les mesures qui seront proposées du Gouvernement pour tenter de juguler enfin cette crise persistante.

### Texte de la réponse

L'ensemble de la filière bovine française se relève d'une crise sans précédent. Cette crise a été longue, douloureuse, bien plus que celle qu'elle avait vécue en 1996, particulièrement pour le secteur allaitant. Quelques semaines après sa nomination comme ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, Hervé Gaymard s'est rendu au coeur du bassin allaitant pour rencontrer les producteurs, inquiets de l'avenir de leur filière. Il revient aux pouvoirs publics de redonner à ces éleveurs des perspectives, notamment pour ceux qui se consacrent aux races spécialisées à viande, spécificité que la France partage seulement avec l'Espagne et l'Irlande, ce qui explique la difficulté de plaider ce dossier au niveau de l'Europe puisqu'il n'intéresse, en réalité, que trois pays sur quinze. C'est dans cet objectif que l'été dernier le Gouvernement a accompagné les efforts de la filière pour procéder à un certain nombre de dégagements indispensables pour endiguer de manière conjoncturelle la chute des cours. Nous assistons aujourd'hui à un retour à l'équilibre des marchés puisque les cours de la viande ont, au plus, suivi la baisse de 20 % des prix institutionnels de la viande bovine décidée par les chefs d'Etat et de gouvernement à Berlin en avril 1999, qui a été accompagnée d'un relèvement substantiel des aides directes aux éleveurs. Pour la France, celles-ci ont atteint, en 2002, 1,8 milliard d'euros contre 1,1 milliard en 1999. C'est également pour redonner des perspectives aux éleveurs du troupeau allaitant que le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a pu leur annoncer à Clermont-Ferrand, au sommet de l'élevage, l'augmentation de 70 % de la prime à l'herbe avec le nouveau dispositif de la prime herbagère agri-environnementale, qui sera mis en oeuvre dès 2003. Enfin, le Gouvernement travaille avec l'interprofession à un plan à moyen terme pour la promotion de nos races à viande, à la clarification des transactions au sein de la filière, au renforcement de la confiance des consommateurs par la mise en oeuvre de l'étiquetage de la viande servie en restauration hors domicile, à l'encouragement de la mise en place de la charte des bonnes pratiques d'élevage devant rehausser le niveau général de la qualité de la viande bovine et à une meilleure organisation de la production.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 577

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 2002, page 2618

**Réponse publiée le :** 24 mars 2003, page 2207